
**Procès-verbal de la 8^e assemblée ordinaire
du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Jeudi le 18 décembre 2025, 19 h 00,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Marianne Métivier	Présidente
M. Jean-François Verret	Vice-président
M. Denis Demers	Secrétaire
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M ^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau	Administratrice (en ligne)

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Raphaël Lebailly	Conseiller municipal du district des Monts (en ligne)
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
M ^{me} Marie-Claude Martel	Candidate à la cooptation

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M. Rémi Gosselin	Administrateur
------------------	----------------

Six citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Marianne Métivier ouvre l'assemblée à 19h05 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marianne Métivier fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés. M^{me} Marianne Métivier propose l'ajout du point «Cooptation d'un nouveau membre» après l'adoption de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 23 octobre 2025	19 h 05
4. Suivi au procès-verbal	19 h 10
5. Adoption du compte-rendu de la séance de travail du 27 novembre 2025	19 h 25
6. Suivi du compte-rendu	19 h 30
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 40
• Projet d'initiative en faveur de la biodiversité • Projet de piste multifonctionnelle au sud de NDL • Piscine dans le Nord de Charlesbourg	
8. Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 10
9. Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 15
10. Correspondance et trésorerie	20 h 30
11. Divers	20 h 40
• Mise en application de la nouvelle image de marque des conseils de quartier	
12. Levée de l'assemblée	20 h 50

RÉSOLUTION NDL-25-CA-44

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

M^{me} Marie-Claude Martel a déposé sa candidature au Conseil de quartier et M. Ernesto Salvador Cobos valide les appuis nécessaires à la candidature. M^{me} Marie-Claude Martel se présente à l'assemblée et le Conseil accueille la nouvelle administratrice à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 23 OCTOBRE 2025

M^{me} Marianne Métivier demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-25-CA-45

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal d'octobre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le survol du procès-verbal d'octobre a été fait lors de la dernière séance de travail, en novembre.

6. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

M^{me} Marianne Métivier demande s'il y a des modifications à apporter au compte-rendu.

RÉSOLUTION NDL-25-CA-46

Sur proposition de M^{me} Marianne Métivier, appuyée par M. Denis Demers, il est résolu d'adopter le compte-rendu de novembre tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7. SUIVI AU COMPTE-RENDU

M^{me} Marianne Métivier fait un survol du compte-rendu.

Limites du quartier NDL/Saint-Émile

Suite à la présentation d'un représentant du Conseil de quartier Saint-Émile pour un redécoupage des limites territoriales, M^{me} Marianne Métivier le contactera pour lui partager le point de vue du Conseil NDL, qui n'adoptera pas de résolution en ce sens, parce qu'il souhaite avoir une meilleure vue d'ensemble des citoyens concernés.

Trottoir rue de Sherwood

Suite à deux réponses négatives de la Ville par rapport à leurs résolutions, le Conseil tâchera de monter un dossier avec des photos pour sensibiliser la Ville à ce segment problématique.

Suivi de résolution - installation permettant d'obtenir de l'ombre au Parc NDL

M. Ernesto Salvador Cobos a transmis la réponse de la Ville à la résolution NDL-25-CA-35 :

L'équipe d'aménagement m'informe qu'il n'y a pas de plan directeur pour le parc Notre-Dame-des-Laurentides. Aucune intervention majeure n'est prévue au PDI pour les 10 prochaines années. Le jeu d'eau est en analyse pour réfection (horizon 3-5 ans) et la bande permanente sera possiblement remplacée dans un horizon 5-10 ans.

Il n'y a actuellement aucun projet de préau prévu pour le parc Notre-Dame-des-Laurentides. Bien que plusieurs demandes aient été formulées pour l'installation de préaux dans différents parcs de la ville, aucune enveloppe budgétaire spécifique n'est allouée à ces aménagements pour le moment. Votre demande a toutefois été transmise aux équipes responsables de l'aménagement des parcs pour évaluation.

Patinoire Bon-Pasteur

Des citoyens mentionnent, sous toute réserve, que la patinoire n'est toujours pas ouverte, étant donné des retards du côté d'Hydro-Québec. M. Raphaël Lebaillly mentionne que la date de lundi prochain (22 décembre) était inscrite à son agenda et qu'il n'a pas eu d'information contradictoire jusqu'à présent.

Réponse à la résolution NDL-25-CA-40

M. Ernesto Salvador Cobos a transmis la réponse de la Ville à la résolution NDL-25-CA-40 :

La Ville de Québec reçoit avec ouverture la résolution 25-CA-40 du conseil de quartier de Notre-Dame des Laurentides.

À la suite des élections municipales de 2025 et de l'identification d'un nouveau porteur du dossier de la participation publique au sein du Comité exécutif de la Ville, nous amorcerons une réflexion visant à répondre à la demande du conseil de quartier. Un suivi sera fait au début de l'année 2026.

Soirée de lancement de la nouvelle image des CQ

M^{me} Marianne Métivier, M^{me} Mélanie Guilmette et M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau étaient présentes à la soirée de lancement de la [nouvelle image des Conseils de quartier](#) à l'hôtel de Ville (nouveaux logos, nouveaux outils, etc.) le 4 décembre dernier.

8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

8.1 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité

M^{me} Marianne Métivier a contacté M^{me} Marie-Claude Martel au sujet de permaculture, de même que le groupe Voisins nourriciers Charlesbourg, au sujet de forêt nourricière. La responsable lui a répondu avec quelques idées d'initiatives (distribution de végétaux nourriciers, ateliers de sensibilisation ou d'aménagements, conférences, etc.)

M^{me} Marie-Claude Martel suggère de collaborer avec le Conseil de quartier des Jésuites pour développer leurs projets. Elle propose l'idée d'un outil clé-en-main pour aménager une parcelle de terrain en façade avec diverses plantes au lieu de la pelouse.

La date de dépôt pour la Ville est le 15 janvier prochain, mais la Ville a ajouté une deuxième date, soit le 13 février.

RÉSOLUTION NDL-25-CA-47

Sur proposition de M^{me} Marie-Claude Martel, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, le Conseil de quartier NDL soumettra un projet dans le cadre du programme de soutien en faveur de la bio-diversité.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Projet de piste multifonctionnelle au sud de NDL

À l'aide d'un support visuel, M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau partage la situation qu'elle vit en lien avec la piste cyclable du corridor des Cheminots, qu'elle doit rejoindre en circulant par des rues passantes, voire dangereuses, avec de jeunes enfants. Elle propose l'idée d'aménager une voie cyclable sous les lignes haute-tension, puisqu'[Hydro-Québec est ouvert à de tels projets](#), soit de prêter ses espaces au sol aux municipalités. L'aménagement de jardins communautaires ou de basse plantations en lien avec la biodiversité ne serait pas incompatible ultérieurement.

M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau a également partagé son projet au Conseil de quartier d'Orsainville, puisqu'il est également dans le territoire concerné. Le quartier Saint-Émile fait également partie de cette zone.

Une citoyenne suggère de prendre en compte l'encadrement des motos, des VTT voire des véhicules de type Jeep, qui font actuellement un peu comme bon leur semble sur ce type de voie sous les tours d'Hydro-Québec.

La proposition de projet se trouve en annexe du présent procès-verbal.

RÉSOLUTION NDL-25-CA-48

Sur proposition de M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, le Conseil de quartier NDL appuie le projet de M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau quant à la possibilité d'un partenariat avec Hydro-Québec pour l'aménagement d'une voie cyclable sous les lignes haute-tension entre la rue de la Faune et le Corridor des Cheminots, de même qu'il s'engage à aller présenter le projet au Conseil de quartier d'Orsainville et de Saint-Émile, dans le but ultérieur de présenter une résolution collaborative.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Piscine dans le Nord de Charlesbourg

M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau mentionne que la demande pour des activités aquatiques dépasse l'offre actuelle, notamment dans le nord de Charlesbourg, et qu'il en résulte un enjeu de sécurité pour que les enfants puissent apprendre à nager.

M^{me} Mélanie Guilmette rappelle que M. Raphaël Lebailly travaille sur le dossier, dont la nature relève maintenant du politique avec les autres paliers de gouvernement.

M^{me} Marie-Claude Martel mentionne qu'un projet de complexe Multisports (incluant une piscine) serait d'autant plus intéressant pour le secteur.

M. Ernesto Salvador Cobos informe que le Conseil de quartier d'Orsainville a d'ailleurs adopté une résolution en ce sens.

9. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Raphaël Lebailly partage ses meilleurs vœux pour les Fêtes aux membres de l'assemblée.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne qui possède plusieurs lots au sud du Lac des Roches (quartier 4-3) rapporte une détérioration de ses terrains suite aux passages répétés de groupes sportifs et de citoyens.

Elle rappelle que la forêt de Charlesbourg est privée et que le groupe citoyen «Forêt Charlesbourg» leur cause préjudice en voulant empêcher toute coupe d'arbre, même si ce sont des terres qui appartiennent à des particuliers et que ces terrains sont déjà sous la classification «zone forestière» avec les usages et la réglementation stricte qui l'accompagnent. Les publications de ce groupe génèrent un nouvel achalandage sur leurs terres, mais aussi des problèmes de circulation routière, des vols de plants/d'arbres, des déchets de toutes sortes, du grabuge, et des bris d'arbres (tel que des érables à sucre dont l'entaillage pour les sucres ne peut se faire avant plusieurs décennies). La situation a dégénéré depuis la pandémie et aucune réglementation n'est appliquée.

Elle souligne l'ironie que le Ministère de l'environnement demande de respecter les milieux naturels et humides, mais que les associations sportives ou les citoyens présents illégalement sur ses terrains refont les sentiers avec de la pierre ou coupent des branches, voire des arbres, pour aménager des pistes et des sites comme bon leur semble. Les propriétaires sont exaspérés de cette situation.

M. Ernesto Salvador Cobos recommande à la citoyenne d'aller exposer la situation aux Conseils d'arrondissement de Beauport et Charlesbourg. La citoyenne en prend bonne note.

11. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance

M^{me} Marianne Métivier a reçu une communication de M. Michel Lagacé à propos du relai d'une pétition du groupe citoyen «Forêt Charlesbourg» et d'une demande de lettre d'appui. La majorité du conseil de quartier a décidé que le relai de la pétition sur la page Facebook du conseil de quartier devait être retiré et qu'il n'y aurait pas de lettre d'appui. M^{me} Marianne Métivier a reçu une demande d'Iris Simard-Tremblay de Charlesbourg communauté solidaire afin de faire une présentation de 20 à 30 minutes sur le point de vue de la population de Charlesbourg sur l'environnement et ce qui existe à Charlesbourg à ce sujet lors de la prochaine séance du Conseil de quartier. Le conseil de quartier a accepté, mais il a été demandé à ce que la présentation soit d'une durée limitée de 15 minutes.

Trésorerie

M^{me} Mélanie Guilmette informe qu'il y a actuellement 596,79 \$ au compte.

RÉSOLUTION NDL-25-CA-49

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'octroyer 250,00 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du compte-rendu de novembre et du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NDL-25-CA-50

Sur proposition de M. Jean-François Verret, appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu de rembourser 157,11 \$ à M^{me} Mélanie Guilmette pour les achats de breuvages et collations en vue de la dernière assemblée du CQNDL de 2025.

Adoptée à l'unanimité

12. DIVERS

Mise en application de la nouvelle image de marque des conseils de quartier

M. Ernesto Salvador Cobos partage, à l'aide d'un support visuel, la nouvelle image de marque des CQ, dont le nouveau logo, qui pourra être utilisé sur différents supports de communication des Conseils : procès-verbaux, rapport annuel, page Facebook, fond d'écran Teams, ainsi qu'une bannière autoportante (*rollup*) pour chacun des Conseils de quartier. Une seconde vague de déclinaisons pourra être produite éventuellement.

Les éléments liés aux médias sociaux ont déjà été intégrés par M^{me} Marianne Métivier sur la page Facebook du conseil de quartier

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Marianne Métivier annonce la levée de l'assemblée. Il est 21h32.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Marianne Métivier et M. Denis Demers.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Marianne Métivier, Présidente

M. Denis Demers, secrétaire

Proposition d'affaires

Projet de corridor multifonctionnel sous l'emprise des lignes hautes tensions à Charlesbourg

Août 2025

Marie-Jo Bégin-Létourneau

Citoyenne de Charlesbourg

Description du projet

Ce projet est né d'une volonté d'optimiser les espaces inutilisés sous les lignes hautes tensions traversant l'arrondissement de Charlesbourg afin de répondre aux besoins réels des citoyens du district Louis-XIV. Le site convoité pour le projet appartient à la société d'État, Hydro-Québec. En tant que citoyenne engagée, j'ai voulu proposer une solution innovante, écologique et inclusive qui tient compte du profil sociodémographique unique de notre secteur.

Échéanciers et coûts paramétriques	
Année 1 – 2027 – 2 050 000\$	Connexion de la piste multifonctionnelle à partir de la rue de la Faune vers le corridor Des Cheminaux
Année 2 – 2028 – 850 000\$	Connexion de la piste multifonctionnelle à partir du restaurant Au toit rouge vers le boulevard Loiret.
Année 3 – 2029 – 100 000\$	Travaux résiduels, aménagement paysager

Contexte du projet

Le district Louis-XIV se distingue par une forte proportion de familles avec enfants, d'aînés autonomes et de travailleurs qui résident en périphérie des grands axes routiers. Ce profil sociodémographique révèle un besoin criant d'infrastructures accessibles, sécuritaires et adaptées à une population intergénérationnelle. Or, le haut de Charlesbourg demeure l'un des secteurs les plus mal desservis en matière de pistes cyclables continues et sécurisées. Les citoyens n'ont souvent d'autre choix que de marcher ou de rouler sur des segments dangereux ou improvisés, exposés à la circulation routière ou aux terrains accidentés.

De plus, les quelques projets cyclables annoncés ou réalisés récemment se limitent à de petites portions dispersées, souvent au détriment de voies automobiles existantes, ce qui suscite des tensions et ne crée pas de véritables corridors de mobilité active. À l'inverse, notre projet vise à tirer parti d'un espace actuellement sous-utilisé — l'emprise des lignes haute tension — pour créer un véritable axe de déplacement structurant sur 3,6 km. Plutôt que d'amputer des voies partagées avec les automobilistes, il propose de **réutiliser intelligemment des terrains sans vocation urbaine**, en les transformant en un milieu de vie utile, sain et inclusif pour l'ensemble de la population. Ce projet répond donc concrètement aux besoins de mobilité, de sécurité et de qualité de vie des citoyens du district.

Le site choisi pour ce projet est une vaste emprise de lignes haute tension appartenant à Hydro-Québec, actuellement sous-utilisée et sans réelle vocation urbaine. En valorisant cet espace inexploité, nous proposons de créer un aménagement multifonctionnel au service des citoyens du district Louis-XIV, conciliant mobilité active, loisirs et qualité de vie.

L'envergure du projet repose sur un corridor vert unique intégrant plusieurs composantes complémentaires :

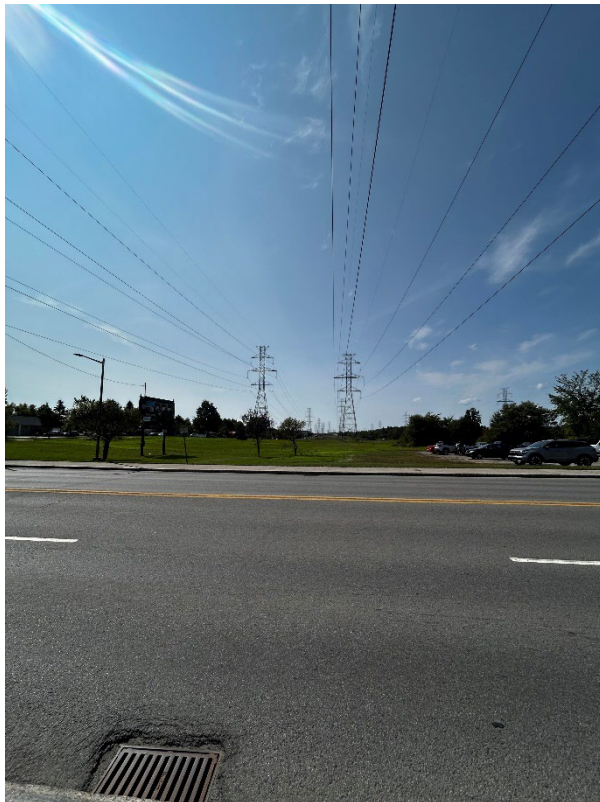
- Une **piste cyclable sécurisée** reliant les grands axes aux circuits existants;
- Un **corridor de marche** accessible pour les familles et les aînés;
- Des **jardins communautaires** pour favoriser l'agriculture urbaine et la convivialité;
- **Potentiellement** une **piste d'athlétisme** en plein air pour encourager l'activité physique (coûts à évaluer);
- Un **sentier de patinage** hivernal pour dynamiser la saison froide;
- Un **corridor motoneige et VTT** permettant un usage quatre saisons harmonisé.

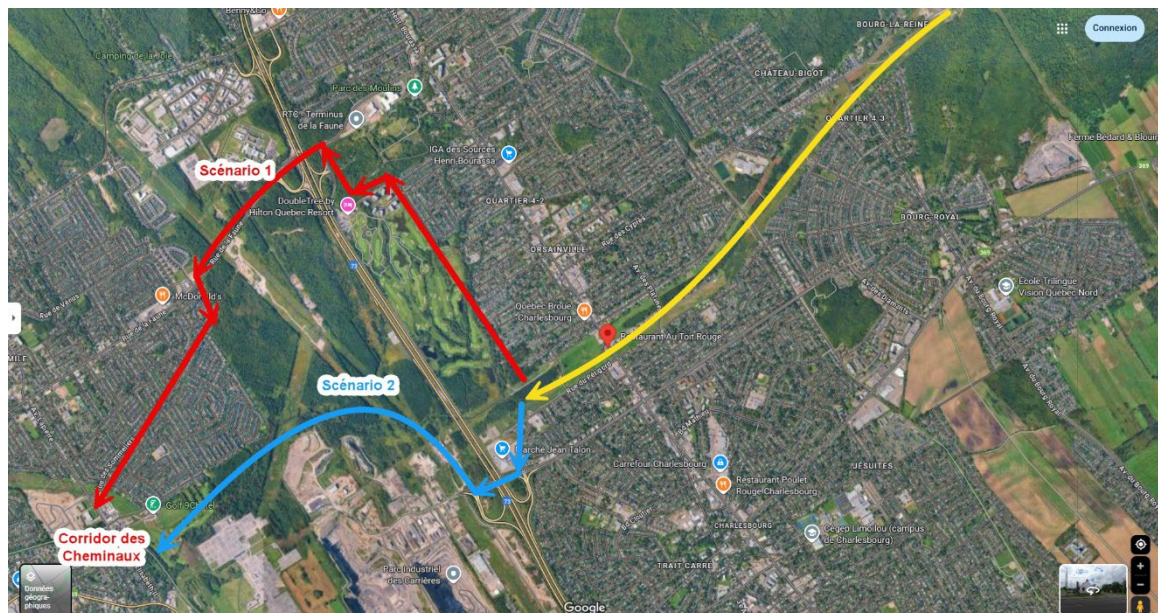
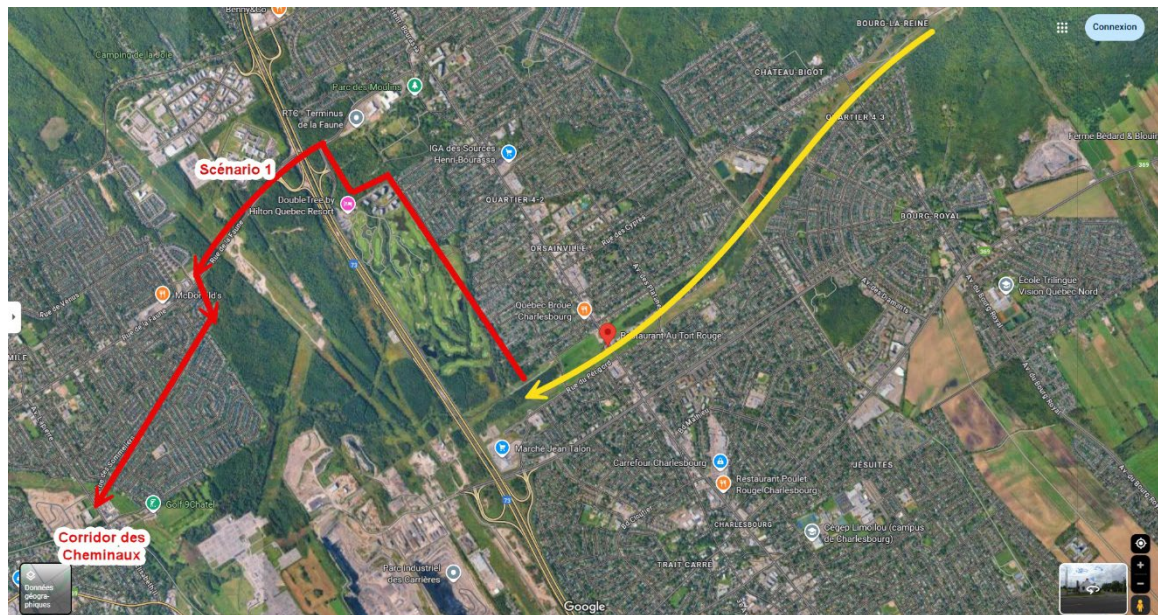
Ce projet transforme donc un espace inutilisé en un véritable **pôle récréatif, écologique et inclusif**, créant une valeur ajoutée durable pour toute la communauté.

Photos du site

Le site retenu pour l'aménagement du corridor est une vaste emprise de lignes haute tension appartenant à Hydro-Québec, située au cœur du district Louis-XIV. Cet espace, aujourd'hui largement inexploité, offre un potentiel unique : il traverse plusieurs quartiers résidentiels, longe des zones commerciales et institutionnelles, et permet de relier directement le secteur de Bourg-Royal et d'Orsainville au **corridor des Cheminots**.

Son emplacement stratégique garantit une **accessibilité optimale** pour les citoyens, tout en utilisant un terrain sans vocation urbaine qui ne crée pas de conflit avec la circulation automobile. La largeur disponible et le tracé dégagé des pylônes rendent possible l'intégration harmonieuse de pistes multifonctionnelles, de sentiers récréatifs et d'espaces verts, dans le respect des normes de sécurité d'Hydro-Québec.





Hypothèse et particularités

L'estimation budgétaire repose sur un projet similaire réalisé à Drummondville, intitulé *Emprises vivantes*. Elle a été adaptée pour tenir compte des réalités et des particularités réglementaires propres à la Ville de Québec, afin d'assurer la conformité et la faisabilité du projet.

Périodes de consultations citoyennes

Nous profiterons de l'occasion pour mettre au jour un nouveau conseil de quartier dans le quartier 4-5 afin d'obtenir les rétroactions citoyennes pour tous les enjeux du secteur.

Activités cibles	
Étude de faisabilité	Dès mars 2026
Ententes entre la Ville et Hydro-Québec	Été 2026
Première phase de consultations citoyennes	2026-09-01
Deuxième consultations citoyennes	2026-11-01
Début des travaux	Printemps 2027

Risques

Risques	Mesures de mitigation
Les emprises de lignes haute tension appartiennent à Hydro-Québec et comportent des normes strictes de sécurité et d'aménagement.	Collaboration directe avec HQ et respect des distances de dégagement et des types de végétation autorisés.
Risques de réticence de certains citoyens face au partage d'espace avec les motoneiges et VTT ou face aux coûts du projet.	Le site offre une topographie idéale. Niché entre deux corridors 735 kV, de large dimension. Dans l'éventualité où un partage d'un corridor serait trop risqué au niveau de la sécurité, un corridor pourrait être réservé aux loisirs récréatifs motorisés puis le second aux loisirs pédestres. Quant aux coûts, des consultations citoyennes, phasage progressif, communication sur les bénéfices collectifs (sécurité, santé, maillage).
Les coûts estimés (3 M\$) pourraient varier selon l'inflation, les soumissions reçues et les particularités du terrain.	Débuter les activités les plus coûteuses en premier (phase longeant la rue de la faune). Segmenter les travaux en plusieurs domaines afin d'avoir le maximum d'entrepreneurs qualifiés lors de l'ouverture des appels de propositions.
Risque de dégradation ou de manque d'entretien (végétation, surfaces, signalisation).	Partenariats avec la Ville, HQ, organismes communautaires et associations de motoneige/VTT pour un entretien partagé.
Risques liés à la cohabitation d'usagers variés (cyclistes, piétons, motoneigistes).	Signalisation claire, aménagements distinctifs et campagnes de sensibilisation.

Retombées positives anticipées

La réalisation de ce corridor sous les lignes haute tension aura des retombées concrètes et immédiates pour la communauté. Elle favorisera une **augmentation de la fréquentation cycliste et piétonne**, en offrant un environnement sécuritaire et agréable pour tous les âges. Grâce à l'aménagement et à la signalisation, les usagers bénéficieront d'une **meilleure sécurité et d'un sentiment de bien-être** lors de leurs déplacements actifs.

Au-delà de la mobilité, ce projet contribuera à renforcer le **lien social** entre les générations et les familles en créant un espace de rencontre et de convivialité. Il participera également à la **réduction de l'isolement**, particulièrement auprès des aînés, en leur permettant de profiter d'un lieu accessible et inclusif. Enfin, l'initiative générera une **visibilité positive** autant pour Hydro-Québec, qui valorise ainsi ses emprises, que pour la Ville de Québec, qui démontre son engagement envers des aménagements novateurs et durables.

- Augmentation de la fréquentation cycliste et piétonne
- Meilleure sécurité et sentiment de bien-être
- Lien social renforcé
- Réduction de l'isolement (notamment chez les aînés)
- Visibilité positive pour Hydro-Québec et la Ville

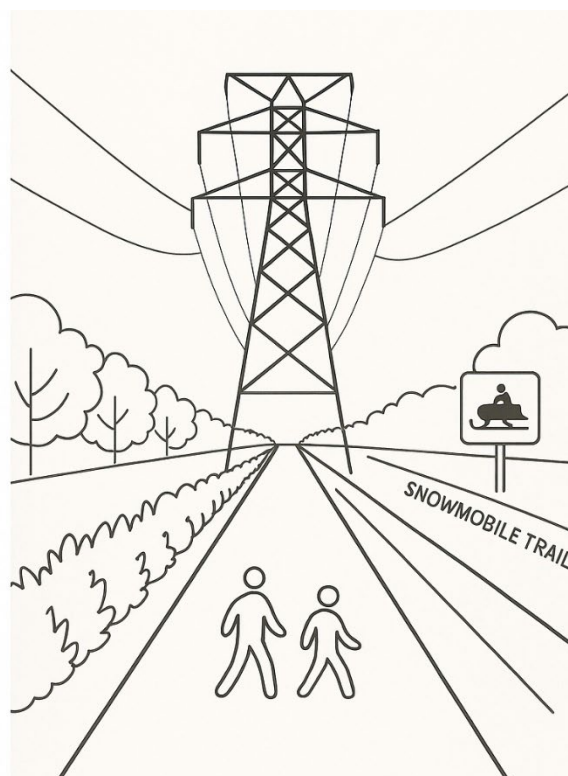
Objectifs

Ce projet vise avant tout à **offrir un corridor sécurisé et accessible pour toutes les générations**, en mettant de l'avant la mobilité active dans un environnement convivial et inclusif. Il contribuera à **favoriser les déplacements actifs et la santé publique**, en encourageant la marche, le vélo et les activités de plein air. En parallèle, il permettra d'**améliorer le maillage cyclable de Charlesbourg**, un secteur encore mal desservi par des liaisons continues et sécurisées.

En transformant une emprise sous-utilisée en un espace dédié à la communauté, le projet mise sur une **valorisation écologique et intelligente du territoire**, en harmonie avec les normes d'Hydro-Québec. Enfin, il vient **répondre à des besoins concrets laissés en suspens par les administrations précédentes**, en proposant une solution innovante et durable qui profite directement aux citoyens.

- ✓ Offrir un corridor sécurisé et accessible pour toutes les générations
- ✓ Favoriser les déplacements actifs et la santé publique
- ✓ Améliorer le maillage cyclable de Charlesbourg
- ✓ Valoriser un espace sous-utilisé de manière écologique
- ✓ Répondre à des besoins non comblés par les administrations précédentes

Photos à titre d'exemples







Conclusion

Ce projet de corridor multifonctionnel sous les lignes haute tension incarne une vision moderne et inclusive de l'aménagement urbain. En transformant un espace inutilisé en un **axe de mobilité active, récréatif et communautaire**, il répond directement aux besoins exprimés par les citoyens du district Louis-XIV.

En s'appuyant sur un modèle déjà éprouvé ailleurs et adapté aux particularités de Québec, ce projet offre des retombées concrètes : **sécurité accrue, meilleure santé publique, dynamisme social et valorisation écologique du territoire**. Sa réalisation renforcerait le maillage cyclable, favoriserait la cohabitation intergénérationnelle et mettrait en valeur un actif stratégique d'Hydro-Québec.

Porté par une approche réaliste et phasée, ce projet se veut **une initiative exemplaire de revitalisation intelligente**, capable de rallier la population, la Ville et les partenaires institutionnels autour d'un objectif commun : faire du district Louis-XIV un modèle en matière de mobilité durable et de qualité de vie.

Lien pour consulter le [Guide à l'intention des porteurs de projets d'aménagements paysagers ou récréatifs dans les emprises de lignes électriques d'Hydro-Québec](#)